

À une séance spéciale du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations, Jeudi, le 13 octobre 2005 à 20h00, à laquelle sont présents:

M. Serge Labonté, conseiller
M. Serge Simard, conseiller
M. Yvan Larouche, conseiller
M. Jean-Martin Cliche, conseiller
Mme Claudine Paré, conseillère

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Henri Cloutier, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

Absence motivée : M. Jean-Robert Fortin, conseiller

2819-131005 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

PÉRIODE DE QUESTIONS # 1

. Aucune

2820-131005 **PROJET DE CONSTRUCTION – DOMAINE DE L'ÉRABLIÈRE – P.I.A.**

ATTENDU que Mme Emmanuelle April et M. Alex Charron ont déposé les plans pour une demande de permis pour la construction d'une habitation unifamiliale dans la rue de l'Érablière;

ATTENDU qu'en vertu du règlement numéro 999, le projet de construction est assujéti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU que le comité a procédé à l'analyse des plans déposés suivant les dispositions du règlement numéro 999;

ATTENDU que les membres du comité sont d'avis que le projet est conforme aux objectifs et aux critères contenus dans le règlement numéro 999;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'accepter le projet de construction, le tout suivant les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme.

MANDAT À UNE PERSONNE POUR ENCHÉRIR ET ACQUÉRIR AU NOM DE LA VILLE

Retiré

2821-131005 **ÉCLAIRAGE ROUTE 360 – PREMIER VERSEMENT**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser le paiement d'une partie des travaux d'éclairage réalisés sur la route 360 et représentant la somme de 100 000 \$ à la compagnie « Turcotte (1989) inc. suivant la demande du Ministère des Transports.

2822-131005 **APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'approprier la somme de 200 000 \$ du surplus accumulé non affecté (poste budgétaire 55-991-00) et de transférer cette somme au poste budgétaire 03-104-00-744 Lampadaires éclairage Boulevard Beau-Pré.

2823-131005 **AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

Le conseil désire ajourner la séance afin de discuter de l'opportunité d'ajouter des items à l'ordre du jour pour lesquels le conseil n'a pu se prononcer.

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'ajourner la réunion jusqu'à 21h40.

2824-131005 **RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement de procéder à la réouverture de la séance à 21h40.

2825-131005 **DESTITUTION DE M. MARCO DUPONT**

Considérant l'ensemble des faits énoncés;

Considérant les nombreux délais de retard dans le travail à effectuer;

Considérant qu'un avis disciplinaire a été signifié le 27 juin 2005 à M. Marco Dupont lui accordant un délai de trois mois pour remédier à la situation;

Considérant qu'une rencontre avec le Comité des ressources humaines a eu lieu le 26 septembre 2005 et que lors de cette rencontre, M. Marco Dupont a reconnu lui-même ne plus avoir le temps de remplir ses fonctions;

Considérant qu'aucune amélioration n'a été constatée et que de plus, il n'a pu se rendre disponible pour rencontrer M. Lemieux, directeur général de la Ville afin de discuter de la situation;

Considérant l'ensemble du dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le maire Henri Cloutier et résolu unanimement de destituer M. Marco Dupont à titre de Directeur du Service des incendies et à titre de pompier de la brigade.

Monsieur le conseiller Serge Simard vote contre cette proposition.

Pour : 5 Contre : 1

PÉRIODE DE QUESTIONS # 2

- Aucune

2826-131005 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement que cette séance soit levée à 22h13.

Henri Cloutier
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
directrice générale adjointe